Document generated on 07/29/2025 3:39 a.m.

Bulletin d'histoire politique

Le nationalisme dans le monde global

Alain Dieckhoff

Volume 10, Number 1, Fall 2001

Les nouvelles relations internationales : le Québec en comparaison

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1060502ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1060502ar

See table of contents

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dieckhoff, A. (2001). Le nationalisme dans le monde global. *Bulletin d'histoire politique*, *10*(1), 30–40. https://doi.org/10.7202/1060502ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le nationalisme dans le monde global

ALAIN DIECKHOFF

Au cours de la décennie 1990, nos atlas se sont enrichis de nouveaux États qui, pour la plupart, n'avaient jamais eu d'existence politique antérieure. De l'Ouzbékistan à l'Érythrée en passant par la Moldavie et la Slovénie, ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'États qui ont vu le jour. Et encore, cette comptabilité qui ne prend en compte que le critère de la reconnaissance internationale ne donne qu'une image parcellaire et imparfaite d'une dynamique de revendication nationaliste beaucoup plus profonde. Ici, un ministre-président flamand réclame pour la Belgique la mise en place du confédéralisme que d'aucuns voient comme la dernière étape avant le démembrement final du pays. Là, un leader politique qui bénéficie d'un incontestable soutien électoral œuvre avec conviction pour l'indépendance de l'Écosse. Ailleurs, les souverainistes québécois continuent d'agir, malgré l'échec du second référendum, pour que la Belle Province accède à l'indépendance.

La France elle-même, parangon de l'État-nation, n'est pas épargnée par des poussées nationalitaires multiformes. Outre-mer, elles sont devenues plus franches, en particulier en Nouvelle-Calédonie où le Front de libération nationale kanak socialiste entend bien conduire l'île vers l'indépendance à l'issue du scrutin sur l'autodétermination prévu dans quinze ans. Plus atténuées en métropole, à l'exception de la Corse où elles prennent souvent un tour violent, elles sont devenues plus foisonnantes: elles s'expriment, sous un jour plus policé, passant essentiellement par la défense de l'identité culturelle, au Pays basque, en Catalogne-Nord (Pyrénées orientales), en Alsace, en Occitanie et en Bretagne[1]. Cet orchestre régionaliste compte même un nouvel interprète: la Ligue savoisienne qui, conçue sur le modèle de la Ligue lombarde voisine, souhaite revenir sur l'annexion à la France de 1860 afin de faire de la Savoie un État souverain !

À première vue, cette effervescence nationaliste peut apparaître comme un phénomène régressif et anachronique. Régressif parce qu'en valorisant des identifications particulières, ce nationalisme met à mal la citoyenneté politique comme allégeance suprême transcendant les appartenances spécifiques. Anachronique parce que l'expression de ces nationalismes semble aller à l'encontre d'un processus de mondialisation qui devrait, selon le sens commun, s'accompagner de l'émergence d'une authentique condition

humaine, et donc d'un arasement des différences. Cette vision candide, curieusement partagée par les néomarxistes et les néolibéraux, se heurte pourtant à l'obstination du réel : alors même que la mondialisation progresse, les frontières prolifèrent à un rythme soutenu. Comment éclairer ce paradoxe ?[2]

La ressemblance aiguise la différence

À l'évidence, la mondialisation est un phénomène éminemment ambivalent. D'un côté, la globalisation économique, le rôle croissant des organisations internationales, l'apparition d'enjeux planétaires (environnement), la diffusion d'une culture standard universelle et largement américanisée, l'universalisation de certains principes (droits de l'homme, démocratie) font désormais émerger une civilisation mondiale. Celle-ci est, certes, très loin de recouvrir effectivement la planète dans sa totalité, mais elle existe incontestablement par fragments. Aujourd'hui, des hommes, issus de sociétés différentes, habitant aux quatre coins de la planète, partagent certains traits communs : habitudes de consommation, référents culturels, valeurs. Ce procès de civilisation, pour reprendre l'expression de Norbert Elias, conduit objectivement à une convergence des modes de vie, des conceptions, des représentations.

Pourtant ce rapprochement est en lui-même générateur de différenciations symboliques fortes, en particulier à travers les revendications identitaires, qu'elles soient nationalistes ou ethniques. Autrement dit, le paradoxe du nationalisme à la fin du XX^e^ siècle, que l'on saisit avec le plus d'acuité au cœur de la civilisation mondiale, en Occident, réside précisément dans cette tension : le nationalisme s'exprime avec une vigueur renouvelée au moment même où les hommes se ressemblent de plus en plus[3]. L'exemple du Québec illustre bien ce phénomène. L'accélération prodigieuse de la modernisation du Québec avec la Révolution tranquille a ouvert une ère de changement social profond qui a conduit progressivement à l'effacement des disparités de tous ordres entre anglophones et francophones. Tous les indicateurs montrent, en effet, une remarquable convergence entre les deux communautés. Alors que les francophones constituaient les gros bataillons de la classe ouvrière au début du XX^e^ siècle, ils ont connu une remarquable ascension sociale en termes de revenus comme d'occupations professionnelles. Le taux d'urbanisation, les pratiques de consommation sont désormais quasiment identiques. Même constatation sur le plan des comportements : le Québec s'est aligné sur le reste du Canada avec la baisse drastique de la pratique religieuse et de la natalité et l'augmentation considérable des divorces. Quant aux attitudes sur la question des libertés publiques et de l'éthique, elles sont désormais similaires[4]. Pourtant, c'est au moment précis où les

francophones se rapprochaient des anglophones que les premiers créaient le Parti québécois, porté au pouvoir en 1976, qui tentera à deux reprises de faire du Québec un pays souverain. Ces francophones se définissaient comme Canadiens à 34% et comme Québécois à 21% en 1970, mais se considéraient canadiens à 9% et québécois à 59% vingt ans plus tard.

À l'instar des Québécois et des anglophones, Castillans et Catalans, Écossais et Anglais, Flamands et Wallons n'ont jamais été aussi proches dans leurs habitudes de consommation, leurs comportements et leurs valeurs. La similitude croissante ne contrarie pourtant en rien les tendances parallèles à la différenciation : penser le contraire revient à confondre proximité socio-culturelle et convergence identitaire. Or l'adoption de modes de vie et de systèmes de valeurs semblables ne suffit pas à faire émerger une identité commune. Il serait sans doute réducteur de ne voir dans ces mobilisations nationalistes que de banales réactions de compensation face à un rapprochement objectif des conditions de vie. Elles témoignent plutôt d'un besoin de distinction, reliquat de l'âge aristocratique, qui s'insinue, comme Tocqueville l'a souligné, jusqu'au cœur de la démocratie égalitaire [5]. Le nationalisme est ainsi un moyen de maintenir un écart différentiel entre des groupes et sociétés par ailleurs de plus en plus proches. La résurgence de revendications nationalitaires dans le monde occidental, là où les logiques d'uniformisation sont particulièrement puissantes, est donc tout sauf fortuite.

L'évolution historique de ces derniers siècles nous enseigne d'ailleurs que les époques où les échanges se sont multipliés ont toujours été celles où les revendications nationales ont connu un élan incontestable. L'invention de l'imprimerie qui permettra une diffusion inégalée du savoir, le développement du commerce maritime, les grandes découvertes donneront naissance à une vision du monde plus ouverte. Pourtant, au même moment, en Europe, les individualités collectives nationales s'affirment et se différencient de plus en plus les unes des autres sur des bases à la fois religieuses et linguistiques, les deux se recoupant d'ailleurs très fréquemment. L'Espagne achève la *Reconquista* et une nationalisation politique et culturelle précoce. La France et l'Angleterre sortent consolidées dans leur spécificité nationale après la guerre de Cent Ans. Ailleurs, sous l'action du protestantisme naissant, la promotion de la langue du peuple (Luther traduisant la Bible en allemand) ainsi que l'apparition d'Églises d'État favorisent l'essor du sentiment national. Cette effervescence aboutit à la mise en place d'un premier système étatique officialisé par le traité de Westphalie (1648).

Deux siècles plus tard, la révolution industrielle s'accompagne d'un développement prodigieux des communications et d'une circulation accélérée des marchandises et capitaux. Ce rétrécissement du monde va pourtant de pair avec l'apparition de nouveaux États dans l'aire impériale

ottomane (Serbie, Grèce, Roumanie, Bulgarie), et, après la Première Guerre mondiale, sur les décombres de l'Empire austro-hongrois et, dans une moindre mesure, russe (pays baltes, Finlande). L'avènement progressif de la société de masse dans l'entre-deux-guerres et l'accélération des techniques contribueront à une certaine planétarisation des problèmes, y compris de la guerre, mais s'accompagnera aussi d'un « choc en retour » : la reprise en mains de leur destin politique par des dizaines de pays colonisés qui fera d'une communauté des nations jusqu'alors essentiellement européenne une authentique communauté internationale. Enfin aujourd'hui, la mondialisation économique, l'uniformisation de la production culturelle sur le modèle américain, la généralisation de l'économie de marché, la diffusion du modèle démocratique et le développement d'une société communicationnelle semblent bien ouvrir une quatrième étape dans cette quête identitaire qui s'exprimera à nouveau par des revendications de type nationaliste.

La vision naïve qui veut que l'accroissement continu des échanges économiques et sociaux entre les hommes, le développement de l'information et des voyages conduisent à l'effacement des barrières politiques, religieuses, communautaires reçoit donc un cinglant démenti historique. L'historien Carlton Hayes avait déjà dénoncé, en son temps, l'optimisme fallacieux de ceux « qui sont convaincus que la révolution industrielle est fondamentalement anti-nationaliste... qu'elle favorise la progression accélérée du localisme au cosmopolitisme » [6].

En fait, de façon largement involontaire, la globalisation a contribué depuis le XIX[e] siècle à entretenir les logiques identitaires. D'une part, très directement, les nations européennes ont, dans leur phase d'expansion impérialiste, répandu certains concepts politiques, démocratie, nation, autodétermination..., que les peuples soumis se sont réappropriés en les retournant contre le colonisateur, pour élaborer leur propre projet d'émancipation collective. D'autre part, et de façon plus subtile, le mouvement d'expansion de l'Europe en Asie et en Afrique a conduit à la diffusion de normes universelles (étatiques par le biais des bureaucraties coloniales, religieuses par l'intermédiaire des missions chrétiennes) mais a aussi généré une profusion de particularismes ethniques en figeant dans des catégories rigides des populations dont les appartenances étaient jusqu'alors beaucoup plus floues. La colonisation a, comme le montre Jean-François Bayart, fabriqué de l'ethnicité à la fois par souci d'asseoir son contrôle bureaucratique sur « les indigènes » et de préserver une pseudo-authenticité africaine qu'elle s'employait en fait à créer [7].

Il y a tout lieu de penser que l'accélération actuelle de la globalisation ne fera qu'entretenir ce phénomène de particularisation dans la mesure où elle

lui donne de nouveaux moyens de s'exprimer. L'ouverture grandissante au monde facilite ainsi la rétractation croissante sur son monde.

Le mariage du nationalisme et du capitalisme

À l'ère de la mondialisation, les opérateurs économiques ont de moins en moins de stratégies d'investissements ciblées sur les États-nations. Ils leur préfèrent les États-régions, zones économiques aux contours variables, qui peuvent être entièrement incluses dans des États (Kansai autour d'Osaka, au Japon, ou Bade-Würtemberg) ou bien à cheval sur plusieurs pays comme le « triangle de croissance » Singapour/Johore (Malaisie)/Batam (Indonésie) [8]. De telles régions sont considérées par un nombre grandissant d'investisseurs comme les unités opérationnelles de l'économie planétaire parce que leur taille relativement modeste leur donne une compacité suffisante tout en les obligeant à s'adapter en permanence aux évolutions de la compétition internationale. Cette tendance générale, qui voit la dimension d'efficience économique se situer dans des espaces géographiques plus restreints, encourage la multiplication du nombre de petits États [9].

L'échange se fait ainsi dans les deux sens : la mondialisation favorise l'émergence de structures plus restreintes qui, avec un marché intérieur étroit, n'ont pas d'autre choix que celui d'avoir une économie ouverte, pleinement intégrée dans les circuits mondiaux [10]. Afin d'attirer les capitaux étrangers, les élites économiques mais aussi politiques de ces « États-régions » ont tout intérêt à valoriser les atouts régionaux et à s'émanciper au maximum de la tutelle du centre politique. Grâce à cette insertion dans l'économie-monde, ils peuvent désormais obtenir directement des ressources qui leur permettent de se passer, au moins partiellement, du marché national tout en consolidant une base économique autonome.

Si cette situation n'a pas d'implications politiques directes pour nombre d'« États-régions » (Sao Paulo, Tokyo...), elle donne incontestablement à ceux ayant un fort « différentiel identitaire », comme la Catalogne ou la Flandre, des ressources supplémentaires dans leurs stratégies d'affirmation nationale. Ainsi le gouvernement de la Flandre met systématiquement en avant, pour attirer les entreprises étrangères dans la région, de multiples attraits : infrastructures modernes, main-d'œuvre qualifiée, *ethos* du travail, arguments qui, visiblement, n'ont pas laissé insensibles une kyrielle de sociétés internationales (Mazda, Volvo, Philip Morris, Pioneer...), lesquelles préfèrent s'installer dans le nord de la Belgique plutôt qu'en Wallonie. La mondialisation constitue ainsi un facteur positif dans la stratégie d'affirmation nationaliste. Toutefois, l'existence de signes identitaires, en particulier

la langue, n'est pas un préalable indispensable pour que s'opère un passage au politique, comme l'atteste le cas de la Ligue du Nord en Italie.

Le mouvement d'Umberto Bossi est en effet parvenu à s'imposer comme une force politique importante dans la partie septentrionale du pays (et surtout au nord-est) au nom d'un nationalisme économique fondé sur la dénonciation d'une bureaucratie étatique à la fois pléthorique, inefficace et parasitaire. Les petits entrepreneurs qui forment la principale assise sociale de la Ligue ne sont pas les vestiges d'un monde dépassé mais les secteurs les plus dynamiques et innovants de l'économie de la péninsule. C'est au nom de l'efficacité qu'ils sont tentés par le découplage du Nord et du Sud (par le biais de la fédéralisation, voire de l'indépendance pure et simple). La modernité économique alimente ainsi la protestation nationaliste, même si un observateur frivole pourrait avoir l'impression que le léguisme est un archaïsme rétrograde. Sans doute, la marche vers la mer entreprise, à la mi-septembre 1996, par Bossi de la source du Pô à Venise, où il annonça l'indépendance virtuelle de la Padanie, a-t-elle quelque chose d'inutilement grandiloquent, voire de franchement grotesque. Comme prêtent à sourire les drapeaux frappés d'une étoile à six branches et les billets de banque à l'effigie de Bossi. Pourtant avec ce cérémonial, le « senatur » cherche tout bonnement à doter le léguisme d'une symbolique nationale et, ce faisant, il ne procède pas différemment des nationalistes français qui font de Jeanne d'Arc une icône patriotique ou de leurs homologues écossais qui, à la fin du XVIII^e^ siècle, transforment le kilt en tartan et la cornemuse en emblèmes de la culture des Highlands [11]. Phénomène moderne, le nationalisme a toujours cherché à se légitimer en s'inscrivant dans une tradition historique, quitte à l'inventer, pour reprendre la formule d'Eric Hobsbawm. Les mouvements nationalitaires contemporains n'échappent pas à cette loi d'airain. Celle-ci acquiert même une validité encore plus grande dans les sociétés occidentales avancées puisque la post-modernité (consumériste, hédoniste, individualiste...) s'allie curieusement avec la pré-modernité (valorisation de l'ethnicité, du religieux le plus effervescent...) [12].

Parce que la mondialisation rend potentiellement plus aisée l'accession directe d'entités subnationales au marché international, il n'est guère étonnant de constater l'insolente vitalité des nationalismes de disjonction, non dans des zones marginalisées, mais dans des régions riches (Catalogne, Flandre...). Caractérisées par un surplus de modernisation, ces régions sont en avance sur leurs voisines, destructurées économiquement, dont la survie dépend en partie de l'intervention redistributive de l'État central. L'exemple le plus patent de ce « nationalisme économique » est sans conteste celui de la Ligue du Nord, mais on le retrouve sous d'autres cieux. Là, des Écossais rechignent à partager les revenus du pétrole de la mer du Nord avec les

Anglais. Ici, des Flamands réclament la régionalisation de la sécurité sociale et l'autonomie fiscale pour ne plus subventionner la Wallonie. Il ne s'agit évidemment pas de réduire l'option séparatiste à un simple calcul intéressé, le nationalisme flamand ayant, par exemple, vu le jour dès la seconde moitié du XIXe siècle dans une région alors fortement agricole et pauvre. Pourtant, l'essor d'un nationalisme des nantis est stimulé par la dynamique de la mondialisation marchande qui facilite le contournement de l'État central et favorise, par contrecoup, l'affirmation des nations sans État [13] sur la scène internationale.

Se projeter dans le monde

Les nations sans État tendent de plus en plus à montrer qu'elles existent en se présentant comme des acteurs internationaux à part entière et en s'évertuant à se comporter comme des États souverains. Le but de l'opération est aussi d'exciper de cette reconnaissance internationale pour s'émanciper davantage de l'État dans lequel elles sont intégrées. Cette capacité d'action internationale est, à l'évidence, variable: alors qu'un État reconnu, ayant son siège à l'ONU, peut nouer ou rompre des relations diplomatiques avec les pays de son choix, en fonction de ses intérêts politiques de l'heure, les nations sans État ont évidemment une marge de manœuvre qui est fortement contrainte par l'étendue des compétences dont elles bénéficient en vertu de la constitution. Toutefois, la volonté de se manifester sur la scène internationale ne se démentira pas. La Catalogne développe, via sa commission pour les Affaires extérieures, une intense paradiplomatie qui a conduit à la signature d'accords bilatéraux avec des organes régionaux comme la province de Buenos Aires, l'État de l'Illinois aux États-Unis et le Pays de Galles. Bénéficiant de compétences plus larges, le Québec a conclu entre 1962 et 1992 près de 150 ententes internationales avec des États souverains, en premier lieu la France et les États africains, mais pour l'essentiel dans le domaine de l'éducation et de la science [14]. La palme de l'activisme diplomatique revient toutefois à la Flandre qui a obtenu, comme les autres entités fédérées qui composent désormais la Belgique, le pouvoir, très rare dans les États fédéraux, de conclure directement des arrangements internationaux. Elle a pleinement utilisé cette nouvelle compétence pour signer des accords de coopération et des traités avec une pléiade d'États souverains (Chili, Pays-Bas, Pologne), avec l'objectif clairement affiché de doter la Flandre de sa propre politique étrangère. Avec l'approfondissement de la construction politique de l'Europe, cette dernière est devenue un enjeu majeur pour cette paradiplomatie.

Alors que les nationalistes centralistes, du Front national en France au « parti libéral » autrichien en passant par le parti du peuple danois, sont volontiers anti-européens, les nationalistes régionalistes se présentent généralement comme d'ardents défenseurs de l'Europe. D'Alex Salmond, chef de file du Scottish National Party à Luc Van den Brande, ministre-président de la Flandre [15], en passant par Jordi Pujol, tous font assaut de proclamations européennes convaincues. Leur motivation est transparente : ils voient dans l'intégration européenne le meilleur moyen de réduire les compétences de l'État central et de renforcer celles des régions. Ils reprennent à leur compte le slogan de l'Europe des régions proposé par Denis de Rougemont dans les années soixante pour décrire le double effet de la construction d'organes supranationaux : dévalorisation graduelle du cadre stato-national et affirmation parallèle des régions, entités à la fois plus efficaces et plus « naturelles ».

Cet espoir est entretenu par la légitimité institutionnelle que le niveau régional a obtenu au niveau européen à partir du milieu des années 1970 avec la création du Fonds européen de développement régional, puis en 1988 avec la mise en place de la réforme des fonds structurels destinés aux régions les plus défavorisées. Cette politique, dite de cohésion, a multiplié les liens directs entre la Commission et les autorités régionales. Mais la région n'a pas seulement été promue comme un espace technocratique, elle a obtenu, avec le traité de Maastricht, un début de reconnaissance quasi politique avec la création d'une instance consultative, le comité des régions, dans lequel siège un aréopage impressionnant de présidents des grandes régions et d'édiles des métropoles. Enfin, le traité de Maastricht a aussi ouvert la possibilité pour les gouvernements nationaux d'être représentés au conseil des ministres de l'Union par des ministres régionaux dès lors que les discussions touchent des matières qui leur ont été transférées sur le plan interne. Cette nouvelle procédure ne profite toutefois vraiment qu'aux régions disposant déjà d'une grande autonomie, à l'intérieur des États fédéraux [16]. Dans les autres pays, le jeu continue à être contrôlé avant tout, bien qu'à des degrés divers, par l'État central, les États unitaires étant les plus rétifs à tout interventionnisme régional.

L'européanisation des politiques permet une mobilisation inédite des acteurs infra-nationaux mais sans pour autant que les États en sortent irrémédiablement affaiblis. C'est moins en termes de recul que de restructuration qu'il conviendrait d'analyser les modifications de la place et de la capacité d'action des États [17]. Toutefois, cette recomposition du rôle de l'État offre à l'évidence un espace de redéploiement aux mouvements nationalistes. Même lorsqu'une région à identité forte comme la Catalogne ne parvient pas à s'émanciper autant qu'elle le souhaiterait de la tutelle du gouvernement espagnol à Bruxelles, elle joue au maximum la carte européenne pour affirmer

sa vocation internationale en court-circuitant le plus possible l'État central. La Généralité de Catalogne dispose ainsi depuis 1986 sous les auspices d'un bureau permanent à Bruxelles d'une quasi-ambassade. Elle cherche aussi à stimuler la coopération interrégionale, que ce soit au niveau transnational (réseau des « quatre moteurs de l'Europe » avec le Bade-Wurtemberg, la Lombardie et le Rhône-Alpes) ou transfrontalier (accord Eurorégion avec Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, Communauté de Travail des Pyrénées, Arc Méditerranée). Jordi Pujol fut par ailleurs durant de longues années président de l'Assemblée des Régions d'Europe, regroupant 300 régions européennes, dont l'objectif est de promouvoir la coopération interrégionale et de renforcer la représentation des régions auprès des institutions européennes [18]. Le développement d'une véritable paradiplomatie européenne doit servir à conforter « l'auto-affirmation » des régions puissantes. L'Europe agit ainsi comme un élément catalyseur en offrant des opportunités nouvelles aux nationalismes périphériques. Mais elle n'est pas un facteur causal direct.

Remarquons, de plus, que si le processus de construction européenne se prête incontestablement à un usage instrumental de la part de régions désireuses de gagner en autonomie, l'Europe n'est pas partout perçue comme un atout. Au Pays basque ou en Irlande, les organisations clandestines de lutte armée (ETA, IRA) et leurs vitrines légales (Herri Batasuna, Sinn Fein) sont fortement opposées à l'Europe [19]. Adeptes d'un discours et d'une pratique « révolutionnaire », ces mouvements la récusent à un double titre : d'une part, sa nature capitaliste nefera que renforcer la « colonisation économique étrangère » ; d'autre part, sa dynamique intégratrice, en renforçant la coopération et en créant des liens d'interdépendance accrus, diluera les identités nationales. Leur Europe idéale est une Europe mythique, celle des peuples unis dans une commune fraternité contre les marchands et les technocrates. Les mouvements de défense identitaire situés politiquement à l'opposé, c'est-à-dire à la droite de l'échiquier (unionistes protestants d'Irlande du Nord, Vlaams Blok), partagent curieusement avec leurs homologues de gauche une même réticence vis-à-vis d'une Europe qui, en relativisant toujours davantage les barrières nationales, conduit à un effacement des spécificités régionales et locales. Or tout le combat de ces mouvements conservateurs, voire franchement réactionnaires, consiste à dresser des frontières étanches pour préserver une identité collective prétendument menacée. Seuls les partisans d'un nationalisme policé (parti national basque, Social Democratic Labour Party en Irlande du Nord) voient dans une Europe intégrée où le poids des États serait amoindri le meilleur moyen de réaliser leurs aspirations nationales. Leur espoir réside là encore dans un transfert croissant des pouvoirs de décision vers les régions et dans l'instauration d'un dialogue direct entre celles-ci et les autorités bruxelloises.

Contrairement à une perception alarmiste assez répandue, ni l'intégration, à l'échelle d'une macro-région comme l'Europe, ni la mondialisation ne sont productrices d'une uniformisation unidimensionnelle. À bien des égards, elles auront bien plutôt l'effet contraire en accélérant la diversification des sociétés et la dissémination du nationalisme.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. La tentation de la violence semble avoir gagné des franges extrémistes du nationalisme breton auxquelles a été attribué l'attentat meurtrier d'avril 2000 perpétré contre un restaurant McDonald's.

2. Voir les réflexions collectives rassemblées par Guy Laforest et Douglas Brown, *Integration and Fragmentation. The Paradox of the Late Twentieth Century*, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1994.

3. Ce point est souligné par Zaki Laïdi lorsqu'il évoque la mondialisation des particularismes: *Un monde privé de sens*, Paris, Fayard, 1994, p. 96.

4. Ces données sont tirées de l'article de Stéphane Dion, « Le nationalisme dans la convergence culturelle. Le Québec contemporain et le paradoxe de Tocqueville » dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier, *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 292-311.

5. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique I*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, p. 376. Le « paradoxe de Tocqueville » a été mis en lumière avec force par Stéphane Dion dans l'article précité.

6. Carlton Hayes, *The Historical Evolution of Modern Nationalism*, New York, Macmillan, 1931, p. 234-236.

7. Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, coll. L'espace du politique, p. 47-59.

8. Kenichi Ohmae, *De l'Etat-nation aux Etats-régions*, Paris, Dunod, 1996.

9. Jean-Jacques Rosa, *Le second XXème siècle. Déclin des hiérarchies et avenir des nations*, Paris, Grasset, 2000, p. 402-403.

10. Les avantages structurels des petits pays dans la compétition internationale (forte capacité d'ajustement économique, incitations à l'exportation...) ont été soigneusement analysés par Peter Katzenstein, *Small States in World Markets. Industrial Policy in Europe*, Ithaca & Londres, Cornell U.P., 1985.

11. Hugh Trevor-Roper, « The Invention of Tradition: The Highland Tradition of Scotland » dans Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1983, p. 15-41.

12. Benjamin Barber, *Jihad vs. McWorld: How Globalism and Tribalism are Shaping the World*, New York, Times Books, 1995.

13. Nous parlons de « nations sans États » dès lors qu'à l'intérieur d'un ensemble

étatique donné existe une société globale, distincte, dotée d'une culture propre, qui est à la fois civile et civique. Sur ce point, voir mes développements dans *La nation dans tous ses Etats. Les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, 2000, p. 123-134.

14. Louis Bélanger, « L'espace international de l'État québécois dans l'après-guerre froide : vers une compression ? » dans Alain Gagnon et Alain Noël, *L'espace québécois*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, p. 71-102.

15. La défaite historique des démocrates-chrétiens en juin 1999 les a obligés à rejoindre les rangs de l'opposition, pour la première fois depuis 1958. Par voie de conséquence, tous les gouvernements ont changé de titulaire, et Luc Van den Brande a cédé la place au libéral Patrick Dewael.

16. Jean-Louis Quermonne, « L'Union Européenne : générateur ou catalyseur de la recomposition territoriale ? » dans Christian Bidégaray, *L'Europe occidentale. Le mirage séparatiste*, Paris, Economica, 1997, p.299-305. Liesbet Hooghe et Gary Marks, « Restructuration territoriale au sein de l'Union européenne : les pressions régionales » in Vincent Wright & Sabino Cassese, *La recomposition de l'Etat en Europe*, Paris, La Découverte, p. 207-226.

17. Vincent Wright et Sabino Cassese, « La restructuration des Etats en Europe Occidentale », *ibid.*, p. 8-17.

18. La présidence de l'ARE est maintenant détenue par un autre « poids lourd » régional, le ministre-président de la Flandre, Luc Van den Brande.

19. Voir l'ensemble du dossier rassemblé par Daniel Hermant, « Nationalismes et construction européenne », *Cultures et conflits*, no 7, automne 1992.